



Fédération S.E.P.A.N.S.O Landes

Société pour l'Étude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest
1581 route de Cazordite – 40300 CAGNOTTE
W4010011212 - agréée au titre de la protection de l'environnement
Affiliée à la Fédération SEPANSO Aquitaine (reconnue d'utilité publique)

De la nature et des hommes – accueil.sepansolandes@outlook.fr



Cagnotte le 12 juillet 2026

Monsieur Jean-Louis LEVET
Commissaire enquêteur
Mairie - 1 rue Darré Biar
64270 Carresse-Cassaber

Transmission électronique : consultation-du-public-7192@registre-dematerialise.fr

Objet : Consultation du public ICPE à Carresse-Cassaber

Monsieur le Commissaire enquêteur,

S'il est vrai que beaucoup de citoyens sont friands de « séries », il y a parmi ceux-ci des citoyens qui n'apprécient pas la production de « saisons » lorsqu'ils doivent supporter la même histoire légèrement modifiée. C'est cette impression que j'ai eu en prenant connaissance du dossier et des réactions que suscitent la version amendée de DPL Granulats, Groupe Daniel pour relancer son projet de gravière alluviale.

Je me contenterai de soutenir totalement les observations produites par la Fédération SEPANSO 64 que Marianne Ducamp, vice-présidente, et Pierre Casenave, président, vous ont adressées.

Je tiens toutefois à exprimer mon étonnement et celui de membres du Conseil d'administration de la SEPANSO Aquitaine : comment le représentant de l'État peut-il imaginer de délivrer une autorisation d'extraction dans le lit majeur si proche du lit mineur ? Pourtant ils ne peuvent ignorer qu'une carrière à Sorde l'Abbaye (à 7 km environ par la route) a causé un recoupement de méandre au cours de la crue du 21 au 24 mars 1982 ! Nous observons une nouvelle fois des voix discordantes au niveau des services de l'État, ce qui devrait normalement conduire à appliquer le principe de précaution et à refuser la demande de DPL Granulats (Groupe Daniel).

Cet argument « risque » faisait partie de liste de ceux présentés à la justice administrative, laquelle hélas ne s'est pas prononcée, sauf problème de mémoire de ma part, sur ce point.

J'espère que vous émettrez un avis défavorable et que les collectivités n'auront pas une nouvelle fois à déplorer des désordres environnementaux induits par une création de carrière (nous avons un bel historique !)

Veuillez agréer, Monsieur le Commissaire enquêteur, mon bon souvenir et l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Georges CINGAL, Président Fédération SEPANSO Landes
Secrétaire Général Fédération SEPANSO Aquitaine
+33 5 58 73 14 53 - Georges.cingal@orange.fr